

1
Séance du mercredi 11 août 1925.

Présidence de M. Peytral.

La séance est ouverte à 2 heures.

Sont présents : M. M. Aimonod, Al^{de}
Bérard, Chastenet, Lucien Cornet, Doumer,
Dupont, Maurice Faure, Guillier, Jeannevy,
Cazenave, Lhopiteau, Millier-Lacroix,
Mougeot, Peyronnet, Petitjean, Couron.

M. Petitjean donne lecture de son
rapport sur la proposition de loi relative
aux militaires en instance de réforme, —
discutée à la dernière séance.

À la suite d'un court échange d'ob-
servations entre M. M. Millier-Lacroix,
le Président, invitant M. le rapporteur à
présenter ses observations sous une forme
impersonnelle, le rapport est adopté.

M. M. Viriani, Président du Conseil,
Chomson, ministre du commerce et
Chaplat, directeur au ministère du commerce
sont introduits et prennent place au
bureau.

M. le Président expose en quelques mots
l'état de la question en ce qui concerne le
projet concernant l'achat et la vente du blé
nécessaire pour le ravitaillement de la population
civile. La commission, à la suite de la séparation

Des chambres, estime qu'elle n'a pas le temps nécessaire pour examiner et étudier avec soin les nouvelles dispositions adoptées par la Chambre des députés, mais pour ne pas mettre le Gouvernement dans l'embarras, elle est décidée à mettre dans les mains du Gouvernement l'arme dont il a besoin en votant l'art. 1^{er} du projet de loi édictant qu'il sera procédé, pendant la durée de la guerre, par voie de réquisition pour se procurer le blé et la farine nécessaires à l'approvisionnement de la population civile. Le reste du projet sera ensuite étudié en temps utile.

M. le ministre du commerce lui répond que le projet de loi, tel qu'il sort des délibérations de la Chambre, ne fait, en somme, que développer des dispositions que la commission des finances a précisées elle-même.

M. Méthies-Lacroix fait remarquer qu'il y a en des additions insérées par la Chambre dans le projet.

M. le ministre énumère les dispositions nouvelles votées par la Chambre et s'efforce de démontrer qu'elles répondent au sentiment du Sénat; stabilité du marché et prix

remunérateurs pour la culture: blutage à 74 %; maximum de rendement; mélange de riz au froment approuvé par la Faculté de médecine; interdiction des importations; conservation de l'or en France; obstacles opposés à la ~~course~~ spéculation.

M. le ministre demande en conséquence à la commission de vouloir bien hâter l'examen du projet, tout en prenant son temps, car il préférerait attendre jusqu'au mois de septembre pour la solution définitive de cette question, étant en possession d'un stock de blé qui lui permet de marcher jusqu'à cette époque. Actuellement il possède 3,500,000 quintaux de blé.

À la suite d'une discussion à laquelle prennent part M. M. Rapiteau, Doumer, Chomton, Mouquet, Viviani, Jeanneney et le Président, la suite de l'examen du projet est ajournée.

La séance est levée à 4 heures 1/2